

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

☎ 03.22.33.27.27  
☒ 03.22.33.27.29

**Date de la convocation :**  
11/03/2024  
**Date de la séance**  
18/03/2024  
**Date d'affichage**  
19/03/2024

L'An deux mille vingt-quatre, le dix-huit mars, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame RAMBOUR Isabelle, Maire

**Nombre de membres**

En exercice	23
Présents	22
Votants	23

**Étaient présents :** MM. RAMBOUR Isabelle, CHAMPION Jean-Paul, PETIT-GAS Annie, BERTRAND Rudy, NIQUET Béatrice, BAQUET Laurence, BERTRAND Jean, BURNICHON Philippe, BUTIN Hervé, CARDON Marie-Christine, DEMOLLIENS Thierry, DEREGNAUCOURT Christiane, DIEU Annick, DOUAY Laurent, LE COINTE Maïté, LHERITIER Yasmine, PASQUIER Odile, PEDOT Maryvonne, PRONNIER Bruno, DUCHENE Annie, LOMBARD Daniel, AVIEZ Stéphane  
Monsieur BERTHE Dominique donne pouvoir à Madame BAQUET Laurence

**Secrétaires de séance** Messieurs BURNICHON Philippe et BERTRAND Rudy

**OBJET – TARIFS ACCUEIL PERISCOLAIRE**

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'augmenter les tarifs de l'accueil périscolaire comme suit :

QUOTIENT FAMILIAL	Matin	Soir de 16h30 à 17h45	Soir tarif complémentaire de 17h45 à 18h45
De 0 à 1000 €	0.80€	1.20€	0.80€
A partir de 1001 €	0.85€	1.25€	0.85€

Une pénalité de 15 € sera appliquée si dépassement des horaires.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte cette proposition

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Isabelle RAMBOUR



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

① 03.22.33.27.27  
■ 03.22.33.27.29

**Date de la convocation :**  
11/03/2024  
**Date de la séance**  
18/03/2024  
**Date d'affichage**  
19/03/2024

Nombre de membres	
En exercice	23
Présents	22
Votants	23

L'An deux mille vingt-quatre, le dix-huit mars, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame RAMBOUR Isabelle, Maire

**Étaient présents :** MM. RAMBOUR Isabelle, CHAMPION Jean-Paul, PETIT-GAS Annie, BERTRAND Rudy, NIQUET Béatrice, BAQUET Laurence, BERTRAND Jean, BURNICHON Philippe, BUTIN Hervé, CARDON Marie-Christine, DEMOLLIENS Thierry, DEREGNAUCOURT Christiane, DIEU Annick, DOUAY Laurent, LE COINTE Maïté, LHERITIER Yasmine, PASQUIER Odile, PEDOT Maryvonne, PRONNIER Bruno, DUCHENE Annie, LOMBARD Daniel, AVIEZ Stéphane  
Monsieur BERTHE Dominique donne pouvoir à Madame BAQUET Laurence

**Secrétaires de séance** Messieurs BURNICHON Philippe et BERTRAND Rudy

OBJET – Demande de subventions

Madame le Maire donne la parole à Monsieur CHAMPION afin de faire un point sur la demande de subvention suivante :

- Ecole Joliot Curie – subvention pour voyage scolaire - 3 155 €.
- 
- Madame le Maire propose de verser la subvention énumérée ci-dessus.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte le versement de ces subventions.

Madame le Maire indique que le Comité des Fêtes a également demandé une subvention et demande aux membres de cette association de quitter l'assemblée afin de pouvoir en délibérer.

MM. BERTRAND Rudy, PRONNIER Bruno, BURNICHON Philippe, DIEU Annick, DOUAI Laurent, CARDON Marie-Christine, NIQUET Béatrice, LE COINTE Maïté, DEREGNAUCOURT Christiane, BUTIN Hervé quittent la séance.

Madame le Maire donne la parole à Monsieur CHAMPION afin de faire le point sur la demande de subvention présentée par le Comité des Fêtes.

Madame le Maire propose de verser une subvention de 5 000€ au Comité des Fêtes.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte le versement de cette subvention.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Isabelle RAMBOUR



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

☎ 03.22.33.27.27  
☒ 03.22.33.27.29

**Date de la convocation :**  
11/03/2024  
**Date de la séance**  
18/03/2024  
**Date d'affichage**  
19/03/2024

Nombre de membres	
En exercice	23
Présents	22
Votants	23

L'An deux mille vingt-quatre, le dix-huit mars, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame RAMBOUR Isabelle, Maire

**Étaient présents :** MM. RAMBOUR Isabelle, CHAMPION Jean-Paul, PETIT-GAS Annie, BERTRAND Rudy, NIQUET Béatrice, BAQUET Laurence, BERTRAND Jean, BURNICHON Philippe, BUTIN Hervé, CARDON Marie-Christine, DEMOLLIENS Thierry, DEREGNAUCOURT Christiane, DIEU Annick, DOUAY Laurent, LE COINTE Maïté, LHERITIER Yasmine, PASQUIER Odile, PEDOT Maryvonne, PRONNIER Bruno, DUCHENE Annie, LOMBARD Daniel, AVIEZ Stéphane  
Monsieur BERTHE Dominique donne pouvoir à Madame BAQUET Laurence

**Secrétaires de séance** Messieurs BURNICHON Philippe et BERTRAND Rudy

**OBJET – Prescription retenue de garantie Cantine Scolaire Joliot Curie**

Vu la loi n° 68-1250 du 31 décembre 1968 relative à la prescription des créances sur l'État, les départements, les communes, et les établissements publics, qui stipule que « toute créance qui n'a pas été payée dans un délai de 4 ans à partir du 1er jour de l'année suivant celle au cours de laquelle les droits ont été acquis est prescrite »,

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Considérant qu'une entreprise attributaire du marché public « cantine scolaire J. Curie » auprès de la ville de SALEUX n'a pas actionné son droit à restitution de la retenue de garantie actionnée en début de marché, au-delà de la durée de prescription quadriennale,

Le Comptable public demande à la ville de SALEUX de délibérer pour acter la prescription de la retenue de garantie suivante, qui se traduira comptablement par l'émission de titres de recettes à l'article 7718, pour un montant global de 1298.09 €

Nom de la Société concernée :

-CMB pour 1 288.67 €

- FIEDOR pour 9.42 €

Le Conseil Municipal, après délibéré

APPROUVE à l'unanimité, la prescription de la retenue de garantie ci-dessus référencée.

DECIDE d'encaisser les recettes à l'article 75888 du budget 2024.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Isabelle RAMBOUR



Département de la Somme  
Arrondissement d'Amiens  
Canton d'Amiens-7  
Commune de SALEUX  
80480

☎ 03.22.33.27.27  
☒ 03.22.33.27.29

2024/20

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ref: 201 524 Berger-Leverault (1309)

<b>Date de la convocation :</b> 11/03/2024
<b>Date de la séance</b> 18/03/2024
<b>Date d'affichage</b> 19/03/2024

L'An deux mille vingt-quatre, le dix-huit mars, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame RAMBOUR Isabelle, Maire

Nombre de membres	
En exercice	23
Présents	22
Votants	23

**Étaient présents :** MM. RAMBOUR Isabelle, CHAMPION Jean-Paul, PETIT-GAS Annie, BERTRAND Rudy, NIQUET Béatrice, BAQUET Laurence, BERTRAND Jean, BURNICHON Philippe, BUTIN Hervé, CARDON Marie-Christine, DEMOLLIENS Thierry, DEREGNAUCOURT Christiane, DIEU Annick, DOUAY Laurent, LE COINTE Maïté, LHERITIER Yasmine, PASQUIER Odile, PEDOT Maryvonne, PRONNIER Bruno, DUCHENE Annie, LOMBARD Daniel, AVIEZ Stéphane  
Monsieur BERTHE Dominique donne pouvoir à Madame BAQUET Laurence

**Secrétaires de séance** Messieurs BURNICHON Philippe et BERTRAND Rudy

### OBJET – CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT « Aide au fonctionnement à la structure » ALSH

Madame le Maire expose au conseil municipal que la commune de Saleux a signé une convention d'objectifs et de financement avec la caisse d'allocations familiales pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 et que celle-ci est arrivée à échéance le 31 décembre 2023. Cette convention définit et encadre les modalités d'intervention et de versement de l'aide au fonctionnement à la structure des ALSH. Elle a pour objet de déterminer l'offre de service et les conditions de sa mise en œuvre et de fixer les engagements réciproques entre les co-signataires. Madame le Maire propose de renouveler cette convention au 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour une durée de 3 ans, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer la convention avec la Caisse d'Allocations Familiales.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Isabelle RAMBOUR



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

☎ 03.22.33.27.27  
☒ 03.22.33.27.29

<b>Date de la convocation :</b> 11/03/2024 <b>Date de la séance</b> 18/03/2024 <b>Date d'affichage</b> 19/03/2024
--

Nombre de membres	
En exercice	23
Présents	22
Votants	23

L'An deux mille vingt-quatre, le dix-huit mars, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame RAMBOUR Isabelle, Maire

**Étaient présents :** MM. RAMBOUR Isabelle, CHAMPION Jean-Paul, PETIT-GAS Annie, BERTRAND Rudy, NIQUET Béatrice, BAQUET Laurence, BERTRAND Jean, BURNICHON Philippe, BUTIN Hervé, CARDON Marie-Christine, DEMOLLIENS Thierry, DEREGNAUCOURT Christiane, DIEU Annick, DOUAY Laurent, LE COINTE Maïté, LHERITIER Yasmine, PASQUIER Odile, PEDOT Maryvonne, PRONNIER Bruno, DUCHENE Annie, LOMBARD Daniel, AVIEZ Stéphane  
Monsieur BERTHE Dominique donne pouvoir à Madame BAQUET Laurence

**Secrétaires de séance** Messieurs BURNICHON Philippe et BERTRAND Rudy

**OBJET – Convention CPIE 2024**

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'adopter la convention 2024 avec l'Association Somme Nature atelier d'insertion « Les Chemins de l'Espoir » et autorise Madame le Maire à signer la convention.  
Le coût s'élève à 20 401.92 € TTC (22 jours à 927.36 €).

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Isabelle RAMBOUR



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

① 03.22.33.27.27  
■ 03.22.33.27.29

<b>Date de la convocation :</b> 11/03/2024
<b>Date de la séance</b> 18/03/2024
<b>Date d'affichage</b> 19/03/2024

L'An deux mille vingt-quatre, le dix-huit mars, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame RAMBOUR Isabelle, Maire

Nombre de membres	
En exercice	23
Présents	22
Votants	23

**Étaient présents :** MM. RAMBOUR Isabelle, CHAMPION Jean-Paul, PETIT-GAS Annie, BERTRAND Rudy, NIQUET Béatrice, BAQUET Laurence, BERTRAND Jean, BURNICHON Philippe, BUTIN Hervé, CARDON Marie-Christine, DEMOLLIENS Thierry, DEREGNAUCOURT Christiane, DIEU Annick, DOUAY Laurent, LE COINTE Maïté, LHERITIER Yasmine, PASQUIER Odile, PEDOT Maryvonne, PRONNIER Bruno, DUCHENE Annie, LOMBARD Daniel, AVIEZ Stéphane

**Secrétaires de séance** Messieurs BURNICHON Philippe et BERTRAND Rudy

**OBJET –** Modification du règlement du cimetière de Saleux

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que le règlement du cimetière a été adopté par délibération en 2006 et modifié en le 6 décembre 2017.

Madame le Maire indique que quelques modifications s'imposent sur les références réglementaires ainsi que sur les titres suivants :

Le Titre IV – Concessions, notamment la durée des concessions

Le Titre V – Caveau provisoire

Le Titre VI – Mesure de suivi dans des constructions

Le Titre VII – L'Espace Cinéraire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à la majorité, 22 pour et 1 abstention (Madame Duchêne), la modification du règlement du cimetière. Un exemplaire de celui-ci sera annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Isabelle RAMBOUR

